

Contrat de vente d'une coupe de bois

Entre le vendeur : propriétaire résidant à :

Et l'acheteur : (Nom et raison sociale)

..... N° SIRET :

Il est conclu le présent contrat pour une vente dont les caractéristiques sont les suivantes :

Désignation de la coupe :

Commune : Lieu dit :

N° des parcelles : Surface :

Essences principales :

Nature de la coupe :

Coupe à blanc d'un peuplement (ensemble des bois sans distinction d'essences ou de taille)

Coupe d'amélioration d'un peuplement arbres marqués en réserve

du type : arbres marqués en abandon

essences réservées

pas de désignation

Modalités d'exploitation :

Engagement des travaux libre après signature du contrat soumis à accord préalable du vendeur

Contraintes signalées par le vendeur :

Enlèvement des bois libre après réception par le vendeur ou son représentant

Réception de la coupe à la fin de l'exploitation à la date suivante :

Conditions particulières :

Remise en état du terrain : Démantèlement des houppiers Brûlage Mise en tas Mise en andain

Remise en état de la voirie : oui non

Autres à préciser :

Adhésion à PEFC oui non

Conditions financières :

Assujettissement du vendeur à la TVA oui non

Prix forfaitaire en bloc et sur pied : €

Prix selon la nature des façons chauffage :

billons trituration (préciser les dimensions) :

billons sciages (préciser les dimensions) :

grumes :

Modalités de paiement (préciser au besoin le fractionnement)

à la signature du contrat

à l'enlèvement du bois

après réception

Par délégation du vendeur, la CVO, de€ retenue sur le montant de cette vente sera versée à France Bois Forêt par l'acheteur.

Fait à : en 2 exemplaires originaux le :

Signature du vendeur :

Signature de l'acheteur :

Le transfert de la propriété est effectif à la date de signature du contrat